



HAL
open science

La recensio aucta de la Synopse de la Sainte Écriture attribuée à Jean Chrysostome : les Suppléments à Jérémie

Francesca Barone

► **To cite this version:**

Francesca Barone. La recensio aucta de la Synopse de la Sainte Écriture attribuée à Jean Chrysostome : les Suppléments à Jérémie. Bollettino della Badia Greca di Grottaferrata, 2022. hal-03910089

HAL Id: hal-03910089

<https://hal.science/hal-03910089>

Submitted on 21 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les notices sur les *Suppléments à Jérémie* transmises
dans la *Synopse de la Sainte Écriture* attribuée à Jean Chrysostome

Francesca Prometea Barone, IRHT-CNRS

La Bible des Septante présente, à la suite du livre de *Jérémie*, trois petits textes : le Livre de *Baruch*, le livre des *Thrênoi*, appelé *Lamentations* dans sa version latine, et la *Lettre de Jérémie*¹ : parmi eux, seules les *Lamentations* figurent dans la Bible hébraïque, bien qu'elles soient rangées non pas parmi les Prophètes mais parmi les Écrits². Les deux autres textes n'ont jamais fait partie de la Bible Juive, sans toutefois que cela permette d'exclure l'existence d'un original hébreu. Dans le monde latin, Jérôme refusa de traduire ces deux livres au nom de *l'hebraica veritas*. Ce n'est qu'à partir du IX^e siècle qu'ils furent progressivement intégrés dans les manuscrits de la *Vulgate*, probablement pour des raisons liturgiques³. À partir du XIII^e siècle, la *Lettre* deviendra, dans les Bibles latines, le sixième chapitre du livre de *Baruch*⁴.

En ce qui concerne la *Synopse de la Sainte Écriture* attribuée à Jean Chrysostome (CPG 4559)⁵, si la première branche de la tradition ne transmet aucune notice sur ces trois textes, la famille β ⁶ en revanche, qui contient une *recensio aucta* de la *Synopse*, en comporte une sur chacun d'eux : la question qui se pose donc est celle de savoir si ces textes constituent un original, perdu dans la première branche de la tradition, ou s'il s'agit plutôt d'interpolations tardives⁷. En effet, bien que l'activité d'interpolation qui

¹ Ces livres ont été édités par Ziegler. Cf. ZIEGLER, *Septuaginta XV : Jeremias*.

² Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie, Traduction du texte grec de la Septante, introduction et notes*, Paris 2005, 19-22.

³ Pour l'usage liturgique de Baruch dans le christianisme ancien, cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 40-41.

⁴ Cf. BOGAERT, « Septante », 642.

⁵ La *Synopsis Scripturae Sacrae* attribuée à Jean Chrysostome (CPG 4559) est la plus ancienne collection de résumés vétérotestamentaires qui nous soit parvenue. Il s'agit d'un document fondamental pour l'histoire de la Bible dans les premiers siècles chrétiens, tant en ce qui concerne la formation et la composition du canon biblique que pour ce qui est de sa réception. L'étude ici présentée a été conduite dans le cadre de l'édition critique que nous avons préparée de ce texte et qui sera publiée très prochainement dans la *Series Graeca* du *Corpus Christianorum*.

⁶ Nous ne faisons pas mention ici du ms. Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. gr. 1889, XIII^e, ff. 1-14v (K), témoin fondamental pour l'établissement du texte de la *Synopse*, car il ne transmet que l'Octateuque.

⁷ Cette question pèse sur toutes les notices qui ne sont transmises que par la deuxième branche de la tradition. En effet, au cours de nos études sur la *Synopse*, nous avons montré que le texte « court », commun à toute la tradition manuscrite, est antiochien et nous avons proposé une datation à la fin du IV^e siècle ou au début du V^e : il s'agit des notices sur le Pentateuque (à l'exception de *Lévitique*), des *Règles*, de *Siracide* et des Prophètes. En ce qui concerne la *recensio aucta*, les passages propres de ce « texte long »

caractérise la famille β autorise le doute sur l'authenticité des notices ici étudiées⁸, l'hypothèse qu'il s'agisse des restes d'un original perdu ne peut être écartée sans vérification. Si en revanche les notices devaient apparaître comme interpolées, on pourra se demander si l'absence d'une notice d'origine dépend d'une lacune matérielle produite au cours de la tradition ou bien d'un choix de l'auteur et, dans ce dernier cas, s'il faut en déduire que l'entourage dans lequel la *Synopse* a été produite ne reconnaissait pas ces écrits en tant que livres bibliques. À l'appui de cette hypothèse, nous pourrions évoquer le silence de l'introduction par laquelle la *Synopse* commence, appelée $\pi\rho\theta\epsilon\omega\rho\acute{\iota}\alpha$ par un manuscrit et ses copies⁹, qui ne cite pas les *Suppléments à Jérémie*. Cependant la réponse ne va pas de soi. Tout d'abord, la *Protheôria* n'a pas pour but de fournir une liste exhaustive de livres canoniques¹⁰ : si elle mentionne plusieurs livres

peuvent être distingués en deux typologies : ceux qui augmentent des notices transmises par tous nos manuscrits (le Pentateuque, à l'exception de *Lévitique* ; *Règles*, *Siracide* et les *Prophètes*) ; ceux qui consistent en des notices entières, dont le texte court ne garde aucune trace (il s'agit de *Lévitique*, 1-2 *Paralipomènes*, 1-2 *Esdras*, *Esther*, *Tobit*, *Judith*, *Job*, *Sagesse de Salomon*, *Proverbes*, *Cantique* et des *Suppléments à Jérémie*). Pour la première typologie, nous avons montré que les écarts entre les notices transmises par les deux familles de la tradition correspondent pour la plupart à des écrits attribués à d'autres auteurs et ayant une tradition manuscrite propre. Il s'agit essentiellement de l'autre grande *Synopse* que l'Antiquité nous a léguée, attribuée à Athanase (CPG 2249, PG 28, 281-438), ainsi que les *Vitae Prophetarum* (TH. SCHERMANN, *Prophetarum Vitae Fabulosae. Indices apostolorum discipulorumque domini Dorotheo, Epiphanio, Hippolyto, aliisque vindicata*, Leipzig 1907 ; une édition plus récente a été donnée par A. M. SCHWEMER, *Studien zu den frühjüdischen Prophetenlegenden Vitae Prophetarum*, Band I: *Die Viten des grossen Propheten Jesaia, Jeremia, Ezechiel und Daniel. Einleitung, Übersetzung und Kommentar*; Band II: *Die Viten der kleinen Propheten und der Propheten aus den Geschichtsbüchern. Übersetzung und Kommentar*; Band III: *Beiheft Synopse zu den Vitae Prophetarum*, [Texte und Studien zum antiken Judentum 49-50], Tübingen 1995-1996). Quant aux notices qui ne sont transmises que par la deuxième branche de la tradition, elles sont communes, du moins en partie, à la *Synopse* ps.-athanasienne. Nous avons montré ailleurs le caractère interpolé de la notice sur *Esther* (« Le livre d'*Esther* dans la *Synopse de la Sainte Écriture* attribuée à Jean Chrysostome », *Studia Patristica* 128, Leuven–Paris–Bristol 2021, 321-336), ainsi que de celle sur *Sagesse de Salomon* transmise par le *Barb gr.* 317 (« Un document synoptique », 198-201. Sur ce ms., cf. *infra*).

⁸ Un élément ultérieur pouvant corroborer cette conclusion est l'absence, dans la version syriaque de la *Synopse*, de notices sur les *Suppléments à Jérémie*. Cette version est transmise en forme de *kephalaia* précédant les livres bibliques de la *Syro-hexaplaire*. Il s'agit cependant d'un *argumentum e silentio*, dont la valeur doit donc être nuancée. Sur cette version, cf. la *Praefatio* à notre édition ainsi que l'étude que nous avons consacrée à ce texte en collaboration avec Flavia Ruani, BARONE - RUANI : « La version syriaque ».

⁹ Il s'agit de trois manuscrits du XVI^e siècle, le ms. Milano, Biblioteca Ambrosiana, E 064 sup. (M) et ses copies, le ms. Oxford, Bodleian Library, Holkham gr. 081 (O) et le ms. Paris, Bibliothèque nationale de France, Coislin 388 (F).

¹⁰ Sur ce point, cf. la *Praefatio* à notre édition ainsi que G. DORIVAL, « L'apport de la *Synopse* à la question du canon biblique à Antioche », dans F. P. BARONE - L. BOSSINA (éd), *La Bibbia ad Antiochia. Tra questioni di canone, pratiche erudite e storia dell'istruzione*, numéro thématique de la *Rivista di storia del cristianesimo* 18 (2/2021), pp. 299-310.

bibliques dans le but de les classer à la lumière des catégories qu'elle propose, à aucun moment il n'est question de dresser une liste normative, exhaustive - dans laquelle tous les livres tenus pour canoniques seraient mentionnés -, et exclusive - impliquant que les livres absents seraient tenus comme non canoniques. Ainsi, le silence au sujet d'un livre ne peut pas être un indice de son exclusion du canon. Cet élément est d'autant plus problématique que le texte que nous pouvons reconstruire aujourd'hui est probablement lacunaire¹¹. Ainsi, pour les livres dont aucune mention n'est faite dans la *Protheôria* et dont aucune notice n'est transmise¹², aucune conclusion sur la canonicité du livre n'est permise.

Au cours de ce travail, la famille β sera représentée pour nous par le ms. Napoli, Biblioteca Nazionale, II A 12, XIV^e s., f. 1-95^v (N)¹³ et par le ms Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Barb. gr. 317, XI^e s., f. 1-328 (B)¹⁴.

¹¹ Les pertes textuelles ont concerné probablement la partie centrale de notre texte, la lacune qui semble caractériser notre archétype se trouvant entre 4 *Règues* et *Siracide*. En effet, d'un côté, la notice sur 4 *Règues* est complète, à l'exception du contenu des versets 4 *Règues* 25, 28-30, ce qui n'est cependant pas surprenant dans un résumé ; celle sur *Siracide* en revanche ne possède pas de titre dans les deux manuscrits les plus anciens de la première famille (celle qui n'est pas interpolée), à savoir le *Hierosolymitanus* 54 (H, XI^e s.) et le *Neapolitanus* II C 32 (P, XIV^e s.) ; de plus, le résumé commence à *Sir.* 1, 11-21, les versets 1, 1-10 ayant été passés sous silence. Si cet incipit est mutilé, la lacune s'est produite à une époque très ancienne, car une version syriaque de la *Synopse*, dont le témoin le plus ancien est daté de 698 a. J.-Ch., commence comme le texte grec. Une autre lacune peut avoir affecté la partie finale de la *Synopse*, avec la perte du Nouveau Testament dont les notices sont pourtant annoncées dans la *Protheôria*. L'absence de notice pour plusieurs livres bibliques dans la première branche de la tradition ainsi qu'en syriaque peut justifier l'hypothèse d'une telle lacune ; ses contours sont néanmoins difficiles à préciser car la totalité ou une partie des livres manquants pourraient n'avoir jamais fait l'objet d'une notice. Sur la version syriaque de la *Synopse*, cf. BARONE - RUANI : « La version syriaque ».

¹² C'est le cas, par exemple, des *Maccabées*.

¹³ Nous ne prenons pas en compte ici les mss R (Roma, Biblioteca Casanatense 1106, XVI^e s., f. 17-92^v) et L (Leiden, Bibliotheek des Rijksuniversiteit, Voss. gr. F^o 48, XVI^e s., f. 79-130^v) car ce sont des copies de N, ni les mss A (Paris, Bibliothèque nationale de France, gr. 443, XIII^e s. [1271-1272], f. 163^v-166^v), le ms. Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, gr. app. I. 13, XI^e s., f. 1-15^v (V) et le ms. Istanbul, Patriarchikê Bibliothêkê, Panaghia 64, XIII^e s., f. 117-120^v (C), car ils ne contiennent pas de notice sur les *Suppléments à Jérémie*. Sur le *Marcianus*, cf. notre étude « Le document synoptique transmis par le ms. Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, Gr I. 13 (coll. 1010) », *Bollettino della Badia greca di Grottaferrata*, III^e série, vol. 14 (2017), 49-60. Le *Voss. Gr. F^o 48 (L)* ayant été le modèle de Montfaucon, les notices sur les *Suppléments à Jérémie* sont éditées en PG.

¹⁴ Sur ce ms., cf. G. DORIVAL, « Le document synoptique du *Barberinianus* gr. 317 (III 36) », dans G. DORIVAL - C. BOUDIGNON - C. CAVALIER (édd), *Qu'est-ce qu'un corpus littéraire ? Recherches sur le corpus biblique et les corpus patristiques*, Paris-Louvain-Dudley MA 2005, pp. 97-100 ; F. P. BARONE, « La *Synopse de la sainte Écriture* du Ps. Chrysostome transmise par le *Barberinianus* gr. 317 », dans *EUKARPA, Études sur la Bible et ses exégètes* réunies par M. LOUBET et D. PRALON en hommage à Gilles Dorival, Paris 2011, 295-303 et EAD., « Un document synoptique ».

1. La notice sur Baruch

Avant d'examiner la notice sur *Baruch* transmise par la deuxième branche de la tradition, quelques informations sur le *Livre de Baruch* pourront être utiles.

a. Le livre de *Baruch*

Le livre de *Baruch*¹⁵ met en scène un personnage homonyme écrivant à Babylone cinq ans après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor : ses paroles, lues à la communauté en exil, provoquent le repentir des exilés, qui décident de collecter de l'argent et de l'envoyer à Jérusalem pour que des sacrifices y soient accomplis ; un livre est également envoyé (ch. 1, 1-14) pour qu'il soit lu dans le cadre d'une confession publique (1, 15-3, 8). Suivent une exhortation à la sagesse (3, 9-4, 4) puis une prophétie de salut (4, 5-5, 9)¹⁶. Du point de vue littéraire, le livre de *Baruch* pose plusieurs questions. Tout d'abord, c'est l'identité même de ce personnage qui génère des perplexités, car son identification avec le secrétaire de Jérémie est insoutenable, ce dernier ayant vécu entre le VII^e et le VI^e siècle av. J.-C., alors que le livre de *Baruch* serait plus tardif¹⁷. Dès lors, la question se pose des raisons de cette attribution. Ensuite, c'est le rôle du personnage de Baruch qui a donné lieu à des interrogations : est-il l'auteur du livre qu'il lit aux déportés à Babylone ? Ou simplement le scribe ? Enfin, question liée à la précédente, faut-il identifier ce livre lu à Babylone avec le livre envoyé à Jérusalem ? Si le rôle d'auteur de Baruch ainsi que l'identité des deux livres est généralement acquise pour la majorité des commentateurs¹⁸, selon P.-M. Bogaert en revanche, le livre mis par écrit à Babylone par Baruch ne serait rien d'autre que le livre de *Jérémie*, alors que l'écrit envoyé à Jérusalem par la communauté en exil serait un livret de confession à lire dans le Temple¹⁹. Les premiers versets de Baruch seraient ainsi une sorte de

¹⁵ L'édition de référence est celle de ZIEGLER, *Septuaginta XV : Jeremias*. Pour une traduction française avec commentaire, cf. ASSAN-DHOTE - MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25/2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*.

¹⁶ Sur la structure du livre de *Baruch*, cf. A. KABASELE MUKENGE, *L'unité littéraire du livre de Baruch*, Paris 1998, avec bibliographie.

¹⁷ On date généralement le livre de Baruch de la période maccabéenne (II^e s. a. C.). P.-M. Bogaert propose une datation plus basse, à la fin du règne d'Auguste. Cf. P.-M. BOGAERT, « Le personnage de Baruch », 78-80. Sur la datation du livre de Baruch, cf. ASSAN-DHOTE - MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25/2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, pp. 51-52.

¹⁸ Cf., par exemple, MOORE, *Daniel, Esther and Jeremiah: the Additions*, 268.

¹⁹ P.-M. Bogaert a dédié plusieurs études à la question de l'existence ancienne d'un livre écrit par Baruch. Cf. P.-M. BOGAERT, « Le personnage de Baruch » ; ID., « Le nom de Baruch » ; ID., « Essai de synthèse » ; ID., « De Baruch à Jérémie. Les deux rédactions conservées du livre de Jérémie », dans P.-M. BOGAERT (éd.), *Le livre de Jérémie. Le prophète et son milieu, les oracles et leur transmission*, Louvain 1981, 168-173 ; ID., « Les trois formes de Jérémie 52 (TM, LXX et VL) », dans G.J. NORTON - S. PISANO (édd.), *Tradition of the*

colophon du livre de Jérémie, dans sa version courte (LXX), cette dernière ne portant pas de signature. En revanche, la version longue du Texte Massorétique (TM) contient, au ch. 51, 64, les paroles « Jusqu'ici les paroles de Jérémie »²⁰. Baruch est présenté dans le livre de *Jérémie* comme le garant de la vérité des oracles du prophète – il est notaire²¹ – et de leur survie même, car au chapitre 51 Jérémie lui prophétise la vie sauve²². L'hypothèse de Bogaert est ancienne, car elle est déjà attestée par l'exégèse de Théodoret de Cyr qui, dans son *Commentaire sur Baruch*, explique que le livre lu par Baruch à Babylone est la prophétie de Jérémie²³. Avec les *Thrènoi* et la *Lettre de Jérémie*, *Baruch* est généralement mentionné par les Pères grecs comme formant un seul groupe avec *Jérémie*²⁴.

b. La notice sur *Baruch* de la famille β

La notice sur *Baruch* est transmise dans N au f. 86r-v, et dans B aux ff. 218v-219. Dans N, le texte fait directement suite à *Jérémie*, sur la même ligne, et n'est séparé de la fin de ce dernier que par deux points verticaux et un petit espace. En outre, alors que dans ce manuscrit les notices portent généralement un titre et reçoivent un numéro, on ne trouve aucun de ces éléments ici. Dans B en revanche, la notice est bien séparée de celle sur *Jérémie*, qui se termine au f. 218 avec l'indication stichométrique²⁵ ; la notice sur *Baruch*, quant à elle, possède un titre propre, en majuscules, orné par une ligne ondulée

Text, Fribourg-Göttingen 1991, 1-17. Cf. enfin A. WENIN, « Y a-t-il un "Livre de Baruch" », dans J. M. AUWERS - A. WENIN, *Lectures et relectures de la Bible. Festschrift P.-M. Bogaert*, Leuven 1999, 231-243.

²⁰ Les différences majeures entre le texte des LXX et le TM sont la place des Oracles contre les Nations, qui se trouvent à la fin du livre dans le TM (ch. 46 à 51) mais au milieu dans la LXX (ch. 25, 13b à 31, 44) ainsi que l'ordre interne des nations visées dans les oracles. En outre, la LXX est plus courte d'environ un huitième. Sur le livre de *Jérémie*, cf. P.-M. BOGAERT, « Septante », 637-640.

²¹ Ce rôle de notaire est mis en relief dans l'épisode de l'achat du champ, en Jr 32. Cf. BOGAERT, « Essai de synthèse », 315 : « Ainsi donc l'acte notarié et Baruch lui-même assurent la continuité entre le moment du geste et le temps où son accomplissement sera attendu et constaté ».

²² BOGAERT, « Essai de synthèse », 322 : « Comme le Baruch de l'histoire, ce nouveau Baruch n'est pas seulement scribe et lecteur, il est aussi le garant de l'accomplissement des oracles prononcés par Jérémie. Pas plus que le Baruch de l'histoire, le nouveau Baruch n'est un auteur ».

²³ PG 81, 760.

²⁴ Cf. par exemple, *Panarion* 1, 8, 6, 2, p. 191, u.l.-192, l. 1 : εἰκοστή δευτέρα Ἰερεμίας ὁ προφήτης μετὰ τῶν Θρηνηνῶν καὶ ἐπιστολῶν αὐτοῦ τε καὶ <τοῦ> Βαρούχ (K. HOLL, *Ancoratus und Panarion*, vol. I : *Ancoratus und Panarion*, Haer. 1-33. *De fide*, [Die griechischen christlichen Schriftsteller 25], Berlin 1915) ou encore Athanase, *Lettre festale* 39, p. 73, l. 25-75, l. 1 : Ἰερεμίας, καὶ σὺν αὐτῷ Βαρούχ, Θρηνοὶ καὶ Ἐπιστολή (P. P. JOANNOU *Discipline générale antique II. Les canons des Pères Grecs*, Roma 1963).

²⁵ Ἐχει δὲ τὸ βιβλίον ἰερεμίας στίχους ,Γω.

à motif floral (comme pour les autres notices). Elle porte par ailleurs un numéro (λη') et se termine, elle aussi, par une stichométrie²⁶.

La notice est composite : après un passage propre, qui explique le titre du livre, suit un texte qui correspond à la notice de la *Synopse* ps.-athanasienne (désormais *SynPsA*), à savoir PG 28, 365, ἀπὸ στόματος Ἱερεμίου... ἐλπίδα, ci-dessous souligné pour faciliter la lecture ; ensuite, la notice se termine par un nouveau passage propre. Nous transcrivons ici le texte de N, sur lequel nous avons collationné B²⁷ :

N, f. 86r-v : Βαροῦχ δὲ καλεῖται τὸ βιβλίον, ἐπειδὴ αὐτὸς Βαροῦχ γραμματέως τάξει ὦν τῷ προφήτῃ Ἱερεμίας καὶ αὐτὸς προφήτης ἐχρημάτιζε.

Γράφει δὲ τοῦτο τὸ βιβλίον ἀπὸ στόματος Ἱερεμίου καὶ ἀνέγνω τοῖς ἐν Βαβυλῶνι αἰχμαλώτοις, παραμυθούμενος αὐτοὺς καὶ ἐπαγγελλόμενος τὴν παρὰ θεοῦ ἐλπίδα καὶ τὴν ἐσομένην ἀνάκλησιν ἀπὸ τῆς αἰχμαλωσίας.

Οὗτος δὲ ἐστὶ Βαροῦχ ὧπερ ἐπέτρεψεν Ἱερεμίας πρὸ τῆς αἰχμαλωσίας γράψαι τοὺς λόγους πάντας οὓς ἐλάλησεν Ἱερεμίας περὶ τῆς ἀνόδου τῶν Βαβυλωνίων καὶ τῆς ἀλώσεως Ἱερουσαλήμ εἰς βιβλίον καὶ ὑπαναγνῶναι τῷ λαῷ εἰς ἐκφόβησιν ὡς ἂν φοβηθέντες πιστεύσωσιν ἀληθῆ εἶναι τὰ εἰρημένα.

1 δὲ *om.* B αὐτὸς] οὗτος B 2 τάξει] τάξιν B 3 γράφει] γράψας B βιβλίον] ὁ Βαροῦχ *add.* B καὶ *om.* B ἐν] τῇ *add.* B 4 αἰχμαλώτοις] αἰχμαλώτισθηῖσιν B αὐτοὺς] αὐτοῖς B 5 θεοῦ] τοῦ *praem.* B 6 Ἱερεμίας] καὶ *add.* B 8 ὑπαναγνῶναι] ὑπαναγνῶσαι B ἐκφόβησιν] ὑπόμνησιν B 9 εἰρημένα] ὅπερ ἐποίησεν ὁ Βαροῦχ· ἀλλὰ τοῦτο Σεδεκίας ὁ βασιλεὺς κατέκαυσεν καὶ ἕτερον πάλιν ἔγραψεν ὅμοιον αὐτῷ Ἱερεμίας *add.* B

En ce qui concerne l'hypothèse d'une appartenance de ce passage au texte d'origine de la *Synopse*, il faut souligner que la notice sur *Baruch* présente deux incohérences avec le reste de la *Synopse*, à savoir l'explication du titre, puis son contenu. En effet, la première partie de la notice explique les raisons du titre (Βαροῦχ καλεῖται τὸ βιβλίον, ἐπειδὴ...). Ce type de renseignements caractérise toutes les notices de la *SynPsA*, mises à part celles des Prophètes – probablement car la raison du titre est ici évidente. En revanche, aucune des notices transmises par l'intégralité de la tradition de la *Synopse* attribuée à Chrysostome (texte « court ») ne contient ce genre d'information. Ainsi, même si l'*incipit* de *Baruch* ne correspond pas littéralement à la notice de la *SynPsA*, il en reprend les habitudes. Quant au contenu, le texte propre aux manuscrits

²⁶ F. 219 : ἔχει δὲ τὸ βιβλίον βαροῦχ στίχους, TN.

²⁷ La notice sur *Baruch* transmise par le *Neapolitanus II A 12* (N) a été reproduite par P. de Lagarde dans l'étude qu'il dédia à ce manuscrit. Cf. DE LAGARDE, « Septuaginta-Studien », 97. Nous ne reportons pas ici les fautes d'iotacisme.

de la famille β (Οὗτος δὲ ἐστὶ Βαρούχ...), qui suit la partie commune à la *SynPsA*, n'est pas un résumé du livre biblique, mais une présentation du prophète Baruch, à la manière des tableaux des *Vitae Prophetarum*²⁸, de la *Topographie chrétienne*²⁹ ou du *Chronicon paschale*³⁰. Si dans ces ouvrages Baruch est absent³¹, notre texte pourrait bien témoigner de l'existence de notices du même genre au nom de Baruch. Or, ce type de présentation de personnages n'a pas de parallèle dans les notices transmises par la tradition dans son intégralité (famille α et β) qui sont, nous le rappelons, un résumé du texte biblique.

Il faut, enfin, ajouter une remarque de vocabulaire : le syntagme εἰς ἐκφόβησιν, propre au ms. N, n'est recensé qu'à partir du IX^e siècle.

Ces éléments semblent indiquer le caractère interpolé de la notice. La question se pose donc de savoir s'il s'agit d'une lacune dans notre texte ou d'un choix délibéré. Et dans ce dernier cas, faut-il en déduire que le milieu de production de la *Synopse* ne reconnaissait pas *Baruch* en tant que livre biblique ? Pour essayer de donner une réponse à ces questions, un dernier point doit être examiné, à savoir la diffusion du *Livre de Baruch* chez les auteurs antiochiens. Selon P.-M. Bogaert, dont les études sur *Jérémie* et ses *Suppléments* ont fait date, *Baruch* n'était pas distingué de *Jérémie* au début du christianisme : les Pères latins et les Pères grecs les plus anciens attribuaient en effet à *Jérémie* les versets qui composent aujourd'hui les chapitres 1 à 5 de *Baruch*. Dans cette hypothèse, c'est probablement la comparaison effectuée par Origène entre la version grecque de *Jérémie* et le texte hébreu qui fit découvrir qu'il s'agissait d'un supplément. Ce fut peut-être même Origène, après avoir obélisé les chapitres en question dans les *Hexaples*, qui leur donna le titre de *Baruch*, ce qui expliquerait que les Pères postérieurs à Origène citent les versets de Baruch tantôt sous son nom, tantôt sous celui de Jérémie.

²⁸ Les *VP* sont un florilège de légendes, parfois très anciennes, qui viennent compléter le récit biblique par des événements sur lesquels l'Écriture est muette. Elles ont été beaucoup lues et ont beaucoup circulé, autant en Occident qu'en Orient, tout au long de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge, comme en témoignent la complexité et la richesse de leur tradition manuscrite en grec, les nombreuses traductions en plusieurs langues anciennes (en syriaque, en arménien, en éthiopien, en arabe et en latin) ainsi que leur utilisation liturgique. Sur les *Vitae Prophetarum*, cf. D. SATRAN, *Biblical Prophets in Byzantine Palestine. Reassessing the Lives of the Prophets*, Leyde – New York – Cologne 1995 et A.-M. DENIS, *Introduction aux Pseudépigraphes grecs d'Ancien Testament*, Leyde 1970, 85-90.

²⁹ Selon la définition de Wanda Wolska-Conus, la *Topographie chrétienne* est une « description de l'espace cosmique conforme à l'eschatologie d'un certain groupement chrétien » (cf. W. WOLSKA-CONUS, *Cosmas Indicopleustès. Topographie Chrétienne I* (Livres I-IV), [Sources Chrétiennes 141], Paris 1968, 36).

³⁰ Il s'agit d'une chronique byzantine du VII^e siècle, qui synthétise l'histoire du monde depuis Adam jusqu'à l'empereur Héraclius (610-641), contemporain de l'auteur. Cf. DINDORF, *Chronicon paschale*, vol. 1 (*Corpus scriptorum historiae Byzantinae*), Bonn 1832, p. 274-302, réimprimé dans PG 92, 360-397.

³¹ La *Topographie chrétienne* et le *Chronicon paschale* empruntent le catalogue des prophètes aux *Vitae Prophetarum*, dans la *recensio Dorothei*. Sur les relations entre ces trois textes, cf. W. WOLSKA-CONUS, *Cosmas Indicopleustès. Topographie Chrétienne II* (Livre V), (Sources Chrétiennes 159), Paris 1970, 86-93.

Parfois l'attribution semble fluctuer d'une manière confuse dans les écrits d'un même auteur. Comme exemple de cette confusion, Bogaert cite Jean Chrysostome³², dont nous allons vérifier l'utilisation de *Baruch*.

c. Le *Livre de Baruch* à Antioche

Dans une courte contribution sur le canon biblique antiochien, R. Carter inclut les *Suppléments à Jérémie* dans le canon d'Antioche³³. Cependant, la concision de ce travail, qui est un recensement des données acquises plus qu'une recherche à nouveaux frais, oblige à reprendre les textes.

Tout au long de ses écrits, Jean Chrysostome cite des versets provenant de ce qui est pour nous le livre de *Baruch*. Attribue-t-il pour autant ces versets à Baruch lui-même ou bien à Jérémie ? Nous avons analysé d'un côté toutes les attestations dans son *corpus* du nom de Baruch, puis tous les versets qu'il cite de ce livre³⁴. Il ressort de cette enquête que Chrysostome ne cite que des passages du chapitre 3 du *Livre de Baruch*, l'exhortation à la Sagesse, ce qui est conforme aux habitudes d'autres auteurs chrétiens³⁵. Nous n'allons retenir pour notre analyse que les passages dans lesquels Chrysostome indique de façon explicite la source, Baruch ou Jérémie³⁶.

Dans les *Expositiones in Psalmos*, Chrysostome cite Br 3, 3 : *Σὺ καθήμενος εἰς τὸν αἰῶνα*, et l'attribue à Jérémie³⁷. Dans le sermo 8 *In Genesim*, il cite les versets 10, 12, 22-23, 29 ainsi que les versets 36-38 : tous sont ici attribués à Jérémie³⁸. Les versets 36-38

³² BOGAERT, « Le nom de Baruch », 63-66.

³³ R. CARTER, « « The Antiochene Biblical Canon, 400 AD », *Orientalia Christiana Periodica* 72 (2006), 417-431. Sur le canon biblique antiochien, cf. en outre L. DENNEFELD, *Der Alttestamentliche Kanon der antiochenischen Schule*, Freiburg i.Br. 1909.

³⁴ À cette fin, nous avons utilisé l'index des citations bibliques dans l'œuvre de Chrysostome de Bernard de Montfaucon (cf. *S. P. N. Joannis Chrysostomi... opera omnia quae exstant...*, t. XIII, editio altera, Paris 1839, 1-167), la version en ligne de *Bibindex* ainsi que le TLG.

³⁵ ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 73-75.

³⁶ Outre les citations du chapitre 3, l'index de Montfaucon répertorie aussi *Baruch* 1, 15 : *Au Seigneur notre dieu la justice, mais à nous la honte des visages...* Ce verset serait cité dans *l'Ad Stagirium*, 3, ch. 10 (PG 47, 487, 4). Cependant, ce verset n'est attribué par Chrysostome ni à Baruch ni à Jérémie et il est inutile à nos fins. En outre, le même texte se lit en Dn 9, 7, et c'est ce dernier passage que Chrysostome semble citer.

³⁷ PG 55, 126, 33-34 : *ὡς καὶ Ἰερεμίας δηλοῖ λέγων, Σὺ καθήμενος εἰς τὸν αἰῶνα.*

³⁸ L. BROTTIER, *Jean Chrysostome. Sermons 1-8 sur la Genèse*, (Sources Chrétiennes 433), Paris 1998 356 : *Τοῦτο καὶ Ἰερεμίας ἐνέφηνε. Τὸς γὰρ ἐν αἰχμαλωσίᾳ ὄντας θρηγῶν, ἔλεγε, « Τί ὅτι ἐν τῇ γῆ τῶν ἐχθρῶν εἶ; Τὴν πηγὴν τῆς σοφίας ἐγκατέλιπες », τὸν νόμον λέγων. Καθάπερ ἡ πηγὴ πολλοὺς πανταχόθεν ἀφήσι ρύακας, οὕτω καὶ ὁ νόμος πολλὰς πανταχόθεν ἀφήσι τὰς ἐντολάς, ἄρδων ἡμῶν τὴν ψυχὴν. Εἶτα δηλῶν τὸ ἐξαίρετον τῆς τιμῆς τῆς διὰ τοῦ νόμου γενομένης, ἔλεγεν· « Οὐκ ἠκούσθη ἐν Χαναὰν αὕτη ἡ σοφία, οὐδὲ ὤφθη ἐν Θαίμάν, οὐδὲ υἱοὶ Ἄγαρ, οἱ ἔμποροι, καὶ οἱ ἐκζητῆται ἔγνωσαν τὰς ὁδοὺς αὐτῆς, οὐδὲ ἐμνήσθησαν τῶν τριβῶν αὐτῆς ». Καὶ δεικνὺς ὅτι πνευματικὴ τίς ἐστι καὶ θεία· « Τίς ἀνέβη, φησὶν, εἰς τὸν οὐρανόν, καὶ κατεβίβασεν αὐτήν; » Εἶτα ἐπήγαγεν· « Οὗτος ὁ*

sont également cités, entièrement ou partiellement, ailleurs dans le *corpus* chrysostomien, comme dans la cinquième homélie *De incomprehensibili dei natura* par exemple. Là cependant, le passage est attribué, sans autre précision, à un ἕτερος προφήτης³⁹. Une contradiction semble par ailleurs exister dans les *Expositiones in Psalmos*. En effet, si à plusieurs reprises Chrysostome attribue les versets 3, 36-38 à Jérémie, plus précisément dans les expositions sur le Ps. 49⁴⁰ ainsi que sur le Ps. 147⁴¹, dans l'exposition sur le Ps. 46 cependant, il attribue les mêmes versets à Baruch : Καὶ ὁ Βαρούχ πάλιν ἔλεγεν· Οὗτος ὁ θεὸς ἡμῶν⁴²... S'agit-il vraiment d'une contradiction ? D'une erreur ? La clé pour expliquer cet emploi se trouve en fait dans un passage de l'homélie *In illud: Pater, si possibile est, transeat*, où Chrysostome introduit la citation des versets 3, 36-38 de la façon suivante : Ὁ δὲ Βαρούχ ὁ ἐν Ἱερεμιά φησὶν· Οὗτος ὁ Θεὸς ἡμῶν⁴³... Ainsi, Chrysostome attribue le passage à Baruch, mais il précise *celui qui est dans Jérémie*. Il s'agit donc des paroles de Baruch contenues dans le livre de Jérémie. Cela nous amène à émettre l'hypothèse que Chrysostome ne lisait pas *Baruch* comme un livre indépendant mais bien comme un appendice à *Jérémie*⁴⁴. De fait, si cette hypothèse est correcte, il n'est pas contradictoire pour Chrysostome d'attribuer les mêmes versets à Baruch aussi bien qu'à Jérémie : il s'agit des mots de Baruch qui se trouvent dans le livre de Jérémie, Βαρούχ ὁ ἐν Ἱερεμιά.

L'usage relevé chez Chrysostome semble par ailleurs répandu chez les Antiochiens. Nous en avons retrouvé la trace chez Théodoret qui, en commentant le passage Br 3, 32, explique que l'auteur avait appelé Dieu « source de vie » au début du même livre prophétique : καὶ ἐν τῷ προοιμίῳ τῆσδε τῆς προφητείας πηγὴν αὐτόν ζωῆς ὠνόμασε⁴⁵. Or, l'expression πηγὴν... ζωῆς ne se lit pas au début du livre de Baruch, mais en Jr 2, 13 : ἐμὲ ἐγκατέλιπον, πηγὴν ὕδατος ζωῆς. Il semblerait donc que Théodoret traite *Baruch* comme s'il faisait partie de *Jérémie*.

Ces éléments invitent à formuler l'hypothèse selon laquelle l'absence d'une notice dédiée dans la *Synopse* se justifie comme une conséquence du statut de *Baruch* à

Θεὸς ἡμῶν, οὐ λογισθήσεται ἕτερος πρὸς αὐτόν. Ἐξεῦρε πᾶσαν ὁδὸν ἐπιστήμης, καὶ ἔδωκεν αὐτὴν Ἰακώβ τῷ παιδί αὐτοῦ, καὶ Ἰσραὴλ τῷ ἡγαπημένῳ ὑπ' αὐτοῦ ».

³⁹ MALINGREY, *Jean Chrysostome. Sur l'incompréhensibilité de Dieu*, I, hom. 5, l. 152. Cf. en outre *In Matthaeum*, PG 57, 286, 7, où le verset 36 est attribué encore une fois à « un autre prophète ».

⁴⁰ *Expositiones in Psalmos*, PG 55, 246, 6-14.

⁴¹ PG 55, 481, 25.

⁴² PG 55, 216, 4 ss.

⁴³ PG 51, 37, 32.

⁴⁴ Dans le cas de Chrysostome, il n'est donc pas nécessaire d'attendre de meilleures éditions, comme le souhaite P. M. Bogaert, pour savoir s'il s'agit vraiment de fluctuations. Cf. BOGAERT, « Le nom de Baruch », 66.

⁴⁵ PG 81, 772.

Antioche, considéré en tant que livre biblique mais à l'intérieur de *Jérémie*, plutôt qu'à cause d'une lacune matérielle.

2. La notice sur les *Thrênoi*

Avant de décrire la notice sur les *Thrênoi* transmise par β , rappelons les caractéristiques principales de ce livre.

a. Le livre des *Thrênoi*

Les *Thrênoi* sont un court livre biblique appelé *Qīnōt* (Lamentations) dans la Bible hébraïque, qui deviendra *Lamentations* dans la traduction latine. En grec, le *Vaticanus* et le *Sinaiticus* l'appellent simplement *Thrênoi*, alors que d'autres témoins, comme le *Marchalianus*, ajoutent le génitif *Ieremiou*⁴⁶. Le livre se présente comme un recueil de poèmes, dont un préambule indique le cadre historique et géographique : *Et il advint : après qu'Israël eut été emmené en captivité et que Jérusalem fut devenue déserte, Jérémie s'assit en pleurant et proféra cette lamentation sur Jérusalem ; et il dit*. Ce verset est absent dans le TM et n'existe pas chez les réviseurs juifs, comme cela est indiqué dans la marge de la *Syro-hexaplaire*⁴⁷. Il n'y a pas d'accord en littérature à propos de la nature de traduction de ce passage d'un original hébreu ou bien de son originalité en grec ; en revanche, il est admis que « ce préambule montre l'ancienneté de l'attribution du livre à Jérémie⁴⁸ ». Suivent les poèmes : cinq dans la version qui a fini par s'imposer ; quatre selon le témoignage d'Origène et de Théodoret, qui achèvent leurs commentaires avec le quatrième poème⁴⁹. De fait, bien qu'elle soit transmise par tous les mss grecs, la cinquième Lamentation présente des particularités qui laissent penser qu'elle ne faisait initialement pas partie du livre : dans certains témoins manuscrits grecs, elle possède un titre propre : *proseukhê*, *oratio* dans les versions latines⁵⁰, et ce n'est pas un poème acrostiche alphabétique comme les quatre autres. En effet, les quatre premières

⁴⁶ Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 129-130.

⁴⁷ Cf. F. FIELD, *Origenis Hexaplorum Quae supersunt sive Veterum Interpretum Graecorum in totum vetus testamentum Fragmenta* t. II: *Jobus – Malachias. Auctarium et Indices*, Oxford 1875, 747 : « Secundum LXX prooemium est hoc Threnorum, quod non positum apud reliuos ».

⁴⁸ ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 133.

⁴⁹ Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 149, qui cite les *Fragmenta in Lamentationes* d'Origène (cf. Klostermann-Nautin, *Origenes Werke* III, p. 235-278) et Théodoret (PG 81, 779-806).

⁵⁰ Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 149-150.

Lamentations se présentent, dans le TM, comme des poèmes acrostiches⁵¹ : chaque lettre de l'alphabet hébreu commence chacune des 22 strophes qui composent chaque Lamentation ; dans la troisième, la même lettre initiale ouvre les trois versets composant une strophe. La majorité des témoins grecs ont maintenu la forme acrostiche des compositions, en translittérant en caractères grecs les noms des lettres hébraïques⁵².

En ce qui concerne le texte grec des *Thrênoi*, deux types textuels existent⁵³ :

- le texte des LXX, représenté par le *Vaticanus* et dont la *Vorlage* en hébreu devait *grosso modo* correspondre avec le TM ;
- un texte transmis par les manuscrits lucianiques, avec lesquels Théodoret et Chrysostome montrent des accords occasionnels⁵⁴.

b. La notice sur les *Thrênoi* de la famille β

La notice sur les *Thrênoi* de la *Synopse* est transmise au f. 86v dans N, et au ff. 219v-220 dans B. Dans N, le texte fait directement suite à *Baruch*, sur la même ligne, et n'est séparé de ce dernier que par un point en haut et un très petit espace. La notice n'a pas de titre ni de numéro propre. Dans B en revanche, la notice est bien identifiée dans son autonomie : elle commence sur un nouveau folio, le titre, en majuscules, est mis en relief par une ligne ondulée à motif floral et elle porte un numéro propre ($\lambda\theta'$). Comme pour *Baruch*, elle se termine par une stichométrie.

La notice sur les *Thrênoi* est composée d'un premier passage identique à la notice de *SynPsA* (PG 28, 365, $\Theta\rho\eta\nu\omicron\iota\ldots \lambda\alpha\acute{o}\varsigma$ souligné ici, pour faciliter la lecture), suivi d'un passage propre⁵⁵. Nous transcrivons ici le texte de N, sur lequel nous avons collationné B :

$\Theta\rho\eta\nu\omicron\iota \tau\acute{o} \beta\iota\beta\lambda\iota\omicron\nu \acute{\epsilon}\pi\iota\gamma\rho\acute{\alpha}\phi\epsilon\tau\alpha\iota, \acute{\epsilon}\pi\epsilon\iota\delta\eta \tau\acute{o}\upsilon\tau\omicron\upsilon\varsigma \tau\omicron\upsilon\varsigma \lambda\omicron\gamma\omicron\upsilon\varsigma \acute{\epsilon}\theta\theta\acute{\omicron}\rho\eta\nu\eta\sigma\epsilon\nu \text{ } \Upsilon\epsilon\rho\epsilon\mu\iota\acute{\alpha}\varsigma \pi\epsilon\rho\iota \tau\eta\varsigma \text{ } \Upsilon\epsilon\rho\omicron\upsilon\sigma\alpha\lambda\eta\mu \acute{\omicron}\tau\epsilon \acute{\epsilon}\acute{\alpha}\lambda\omega \kappa\alpha\iota \eta\chi\mu\alpha\lambda\omega\tau\acute{\iota}\sigma\theta\eta \acute{\omicron} \lambda\alpha\acute{o}\varsigma.$

⁵¹ Cf. PIETERSMA, « The acrostic Poems of Lamentations in Greek Translation ». Cf en outre, ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 134-136.

⁵² Rahlfs et Ziegler n'indiquent pas ces marqueurs alphabétiques dans leurs éditions, ni dans leurs apparats, car ils les considèrent comme des interpolations tardives.

⁵³ Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 146-149.

⁵⁴ À propos de ce texte, cf. les conclusions de Ziegler, selon lequel aucune influence lucianique ne peut être détectée dans les *Suppléments à Jérémie* (cf. J. ZIEGLER, *Septuaginta XV : Jeremias*, p. 17). Cf. en outre I. ASSAN-DHOTE, « Le texte antiochien des Lamentations : tradition écrite, traditions orales », dans G. DORIVAL - O. MUNNICH (éd.), *Selon les Septante. Hommage à Marguerite Harl*, Paris 1995, 187-206.

⁵⁵ Comme pour *Baruch*, la notice de N a été reproduite par P. de Lagarde. Cf. DE LAGARDE, « Septuaginta-Studien », 97-98.

Τάξιν δὲ ἀκροστιχίδεως (*sic*)⁵⁶ καὶ ὑποστοιχείωσιν (*sic*) τίθησιν τοῖς λόγοις κατὰ τὰ κβ' στοιχεῖα τὰ ἑβραϊκὰ καὶ ἑνὸς ἑκάστου στοιχείου προφέρει τὸν θρῆνον, καταγράφων καὶ ἀφομοιῶν ἕνα ἑκάστον θρῆνον πρὸς τὰ δοκοῦντα τοῖς ἀνθρώποις εἶναι θρῆνων παρεκτικά.

Ἐν τούτοις οὖν τοῖς θρῆνοῖς εὐρίσκονται καὶ στροφαιὶ λόγων αἰνίγματῶδεις καὶ τρόποι διάφοροι, ἐν οἷς καὶ ὀλιγωρία τὸ ὄλον τοῦ σκοποῦ χαρακτηρίζει. Στιχολογῶν δὲ τοὺς θρῆνους κατὰ στοιχεῖον, ἀπὸ ἐσχάτου στοιχείου πάλιν ἐπὶ τὸ πρῶτον ἀνατρέχει.

Εἰσὶ δὲ τὰ ὀνόματα τῶν παρ' Ἑβραίοις στοιχείων οἷς οἱ λεγόμενοι θρῆνοι συντετάχεται, ταῦτα: ἀλεφά, βήτθ, γίμα, δέλτ, ζουαῖ, ζαήρ, ιθή, ἰωθί, χαφί, λάβα, ζμήπ, νουμσ, σάμ, χίνυ, φήζζ, σαλίζει, κωθί, γόρησις, ἐνωθαβηί.

B ajoute une stichométrie : ἔχει δὲ τὸ βιβλίον οἱ Θρῆνοι στίχους ὡξ'.

3 ἀκροστιχίδεως] ἀκροστιχίδος B τίθησιν τοῖς λόγοις] τοὺς λόγους τίθησιν B 4 προφέρει] πρόσφορον B 5 καταγράφων] καταγράψας B 8 ὀλιγωρία] ἀλληγορίαν B 9 ἀπὸ] τοῦ *add.* B 10 πρῶτον] στοιχεῖον *add.* B 12 συντετάχεται] συντετάχато B ἀλεφά] ἀλεφ α B βήτθ] βηθ τ B γίμα] γιμα α B δέλτ ζουαῖ] δελτ ζ ουαυ ι B ζαήρ] ζαι ρ B ιθή] ηθ η B ἰωθί] ἰωθ ι B χαφί] χαφ ζ B 12/13 λάβα ζμήπ] λάβα ς μήμ π B 13 νουμσ] νουμ ςς B σάμ χίνυ] σάμ χ λιν υ B φήζζ] φήζς B σαλίζει] σαλη ζ ζ B κωθί] κωφ B γόρησις ἐνωθαβηί] γο ρησ ι σεν ω θαυ η B

Comme pour *Baruch*, la partie expliquant les raisons du titre (Θρῆνοι τὸ βιβλίον ἐπιγράφεται, ἐπειδὴ), ici commune à la *SynPsA*, n'a pas d'équivalent dans les notices de la *Synopse* transmises par l'ensemble de la tradition.

Ensuite, le passage propre à la famille β (τάξιν δὲ ἀκροστιχίδος...) explique la forme acrostiche du poème, qui est composé selon les lettres hébraïques, dont le nom est donné. Cependant, si les mss grecs des *Thrēnoi* donnent généralement les lettres hébraïques translittérées, l'unique exception est constituée par les mss antiochiens, qui n'attestent pas ce genre de marqueurs⁵⁷. De façon cohérente, au début de son *Commentaire*, Théodoret mentionne l'organisation des versets selon le nombre et l'ordre des lettres hébraïques, mais sans donner plus de détails : τέσσαρας μέντοι συγγέγραφε Θρῆνους, τὰ ἑκάστου ῥήματα καὶ κατὰ τὸν ἀριθμὸν καὶ τὴν τάξιν τῶν στοιχείων συντεθεικώς⁵⁸. Le passage sur les noms des lettres hébraïques ne semble donc pas compatible avec une origine antiochienne. Pour ce qui est de la langue, nous remarquons par ailleurs la présence de *l'harax* ὑποστοιχείωσιν. A l'instar de celle sur

⁵⁶ À propos de ce mot, P. De Lagarde note (p. 97) : was auf ἀκροστιχι folgen soll, weiß ich nicht, da der für mein δεως entscheidende Accent ganz fehlt.

⁵⁷ Cf ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie* 25.2 : *Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 134-136 et PIETERSMA, « The acrostic Poems of Lamentations in Greek Translation ».

⁵⁸ PG 81, 781.

Baruch, la notice sur les *Thrênoi* semble ainsi être interpolée. Comme pour *Baruch* également, la question se pose de savoir s'il s'agit d'un silence intentionnel, renvoyant au statut canonique du livre, ou d'une lacune dans la *Synopse*. Nous allons donc vérifier la diffusion des *Thrênoi* chez les auteurs antiochiens.

c. Le livre des *Thrênoi* à Antioche

Chrysostome cite quelques versets des *Thrênoi*, parfois sans indications relatives à son auteur. Ainsi, dans l'homélie *De gloria in tribulationibus*, juste après une citation d'*Isaïe*⁵⁹, il introduit un passage (Ὁδοὶ Σιων πενθοῦσιν... Τείχος θυγατρὸς Σιων, καταγάγε δάκρυα)⁶⁰ qui cite *Thr* 1, 4⁶¹ et *Thr* 2, 18⁶² par un générique Καὶ ἀλλαχοῦ⁶³. La proximité d'*Isaïe* indique le statut biblique de toutes les citations. De la même manière, dans l'homélie 5 *De incomprehensibili Dei natura*, où le passage Πνεῦμα γὰρ πρὸ προσώπου ἡμῶν Χριστὸς Κύριος⁶⁴ cite *Thr* 4, 20⁶⁵, les autres références scripturaires qui précèdent ce passage semblent confirmer le statut biblique reconnu aux *Thrênoi*⁶⁶. En deux occasions, la citation tirée du livre des *Thrênoi* est attribuée à un générique « prophète ». C'est le cas de l'Hom. 15 *In Phil.*, où, entre deux citations des *Psaumes*⁶⁷, Chrysostome intercale un passage (ἀγαθὸν ἀνθρώπῳ ὅταν ἄρη ζυγὸν ἐκ νεότητος αὐτοῦ)⁶⁸ citant *Thr*. 3, 27⁶⁹, en l'attribuant à « un autre prophète » (καὶ πάλιν ἐτέρου προφήτου λέγοντος)⁷⁰. De la même manière, dans l'hom. *In sanctum lucianum martyrem*, il attribue « au prophète » un passage (καὶ ταύτην τὴν συμφορὰν τραγωδῶν ὁ προφήτης ἔλεγε· Χεῖρες γυναικῶν οἰκτιρομένων ἤψησαν τὰ τέκνα αὐτῶν)⁷¹ citant *Thr* 4, 10⁷². En quelques occasions cependant, Chrysostome est plus précis, et des passages des *Thrênoi* sont attribués à Jérémie. Ainsi, dans le premier livre de l'*Ad Stagyrium*, Chrysostome introduit une citation (ἀγαθὸν ἀνδρὶ ὅταν ἄρη ζυγὸν βαρὺν

⁵⁹ PG 51, 159, 57-58 : πενθήσει οἶνος, πενθήσει καὶ ἄμπελος, cf. Is. 24, 7.

⁶⁰ PG 51, 159, 58-60.

⁶¹ Ὁδοὶ Σιων πενθοῦσιν.

⁶² Τείχη Σιων, καταγάγετε ὡς χειμάρρους δάκρυα ἡμέρας καὶ νυκτός.

⁶³ PG 51, 159, 58.

⁶⁴ MALINGREY, *Jean Chrysostome. Sur l'incompréhensibilité de Dieu I*, hom. 5, linn. 417-418.

⁶⁵ Πνεῦμα προσώπου ἡμῶν χριστὸς κυρίου.

⁶⁶ À savoir, Jean 4, 24 ; Hébr. 12, 29 ; Jér 2, 13 ; I Cor. 5, 5 ; Ps. 47, 8 ; Rom. 8, 16 ; I Cor. 14, 15 et Is. 27, 8. Cf. MALINGREY, *Jean Chrysostome. Sur l'incompréhensibilité de Dieu I*, 304-306.

⁶⁷ PG 62, 294, 29-30. Les versets cités sont Ps. 118, 71 et Ps. 93, 12.

⁶⁸ PG 62, 294, 32-33.

⁶⁹ Ἀγαθὸν ἀνδρὶ ὅταν ἄρη ζυγὸν ἐν νεότητι αὐτοῦ.

⁷⁰ PG 62, 294, 32.

⁷¹ PG 50, 523, 30-32.

⁷² Χεῖρες γυναικῶν οἰκτιρομένων ἤψησαν τὰ παιδιά αὐτῶν, ἐγενήθησαν εἰς βρῶσιν αὐταῖς ἐν τῷ συντρίμματι τῆς θυγατρὸς λαοῦ μου.

ἐκ νεότητος αὐτοῦ· καθίσεται κατὰ μόνας καὶ σιωπήσεται)⁷³ tirée de *Thr* 3, 27-28⁷⁴ par la phrase : Καὶ μετὰ τοῦτον δὲ ὁ Ἱερεμίας τὰ αὐτὰ δὴ ἐκβοᾷ εἰ καὶ μὴ ῥήμασι τοῖς αὐτοῖς⁷⁵. Une allusion à ces mêmes versets se trouve également dans les *Expositiones In Ps*, avec, encore une fois, une attribution à Jérémie : Καὶ ὁ Ἱερεμίας δὲ μακαρίζει τὸν κατὰ μόνας καθεζόμενον, καὶ αἶροντα τὸν ζυγὸν ἐκ νεότητος⁷⁶. Enfin, dans la cinquième homélie de *l'Adversos Iudaeos*, le verset 4, 10 des *Thrênoi*⁷⁷ est encore une fois attribué à Jérémie : καὶ τοῦτο προλέγει μὲν ὁ Μωϋσῆς, δείκνυσι δὲ ἐκβεβηκὸς ὁ Ἱερεμίας· ὁ μὲν γὰρ φησιν ὅτι...⁷⁸ Ὁ δὲ Ἱερεμίας τοῦτο αὐτὸ δηλῶν ὅτι ἐξέβη, ἔλεγε· Χεῖρες γυναικῶν οἰκτιρμόνων ἤψησαν τὰ τέκνα αὐτῶν⁷⁹.

Bien que le lien avec Jérémie ne soit pas constant, les passages ici examinés montrent que le livre des *Thrênoi* fait partie du canon biblique de Jean Chrysostome. Quant à la question de savoir si ce livre se distingue à Antioche de celui de Jérémie, le *corpus* chrysostomien ne semble pas donner d'indices concluants. En revanche, on remarquera que le commentaire sur les *Thrênoi* de Théodoret est comptabilisé en tant que *tomos* 12 de son commentaire sur *Jérémie*, alors que *Baruch* en constituait le *tomos* 11 et les différents chapitres de *Jérémie* les dix premiers⁸⁰. Ce lien entre les deux livres pourrait expliquer l'absence d'une notice sur *Thrênoi* dans la *Synopse*, qui ne nous semble pas due à une lacune matérielle.

3. La notice sur la Lettre de Jérémie

Les mss N et B transmettent une notice qui porte le titre d'Ἐπιστολή. Avant d'en donner le détail, nous allons préciser les caractéristiques principales de ce livre.

⁷³ PG 47, 429, 39-41. Les versets *Thr* 3, 27-28 sont cités dans *l'Adversus oppugnatores vitae monasticae*, PG 47, 378, 26-28 (Μακάριος γὰρ ὅς ἦρη ζυγὸν ἐκ νεότητος αὐτοῦ· καθίσεται κατὰ μόνας καὶ σιωπήσεται) sans aucune référence à un auteur.

⁷⁴ 3 *Thr* 28 : Καθήσεται κατὰ μόνας καὶ σιωπήσεται, ὅτι ἦρεν ἐφ' ἑαυτῷ.

⁷⁵ PG 47, 429, 38-39.

⁷⁶ PG 55, 59, 60-62.

⁷⁷ Χεῖρες γυναικῶν οἰκτιρμόνων ἤψησαν τὰ παιδιά αὐτῶν, ἐγενήθησαν εἰς βρωσιν αὐταῖς ἐν τῷ συντρίμματι τῆς θυγατρὸς λαοῦ μου.

⁷⁸ Le passage qui suit, PG 48, 892, 50-53, Ἡ ἀπαλή, ἡ τρυφερά, ἧς οὐκ ἔλαβε πείραν ὁ ποῦς αὐτῆς ἐπιβῆναι ἐπὶ τοῦ βήματος διὰ τὴν ἀπαλότητα καὶ τὴν τρυφερότητα, ἄψεται παρανόμου τραπέζης, καὶ τῶν ἐκγόνων ἀπογεύσεται τῶν ἑαυτῆς, cite Dt 28, 56.

⁷⁹ PG 48, 892, 48-57.

⁸⁰ PG 81, 496-805. Les commentaires bibliques de Théodoret s'articulent en livres (*bibloi*) ou en sections (*tomoi* ou *logoi*). Sur ce sujet, cf. GUINOT, *L'exégèse de Théodoret de Cyr*, 335-340. L'authenticité du commentaire sur *Jérémie* est cependant douteuse. Cf. GUINOT, *L'exégèse de Théodoret de Cyr*, 216 et CPG 6205.

a. La *Lettre de Jérémie*

La *Lettre de Jérémie* est un texte court – il ne compte que 73 versets – qui suit, dans une partie des mss de la LXX, les livres de *Baruch* et des *Thrênoi* ; d'autres mss placent la *Lettre* à la suite de *Baruch* et, dans la *Vulgate*, elle perd même son indépendance pour devenir le chapitre 6 de ce livre. On débat encore pour déterminer si la *Lettre* a été rédigée directement en grec ou si elle a été traduite d'un original hébreu perdu⁸¹.

Comme il est indiqué dans le premier verset, la *Lettre de Jérémie* s'adresse aux Juifs qui allaient être menés captifs à Babylone pour les mettre en garde contre les dangers de l'idolâtrie : l'exil sera long, il faudra donc que la communauté déportée soit vigilante et ne se laisse pas séduire par les dieux locaux. D'un point de vue historique, la *Lettre* se présente comme précédant celle que Jérémie envoie à la communauté juive déjà en exil et qui se lit en Jr 36 (TM 29). Dans cette dernière, le prophète encourage les Juifs à s'installer à Babylone, où il faudra construire des maisons, planter des jardins, se marier et avoir des enfants, car fausses sont les promesses de ceux qui annoncent un retour proche. Cependant, rien n'est dit à propos du culte à garder. Ainsi, *La Lettre de Jérémie* comble cette omission⁸².

b. La notice sur *La Lettre de Jérémie* de la famille β

La notice sur la *Lettre de Jérémie* est transmise aux ff. 86v-87 dans N, et aux ff. 220v-221 dans B. Dans N, le texte fait directement suite aux *Thrênoi*, sur la même ligne, mais est séparé de ces derniers par un espace plus long que dans le cas des notices précédentes. En marge, on lit : $\pi\epsilon\rho\acute{\iota}$ τῆς ἐπιστολῆς ἰερεμίου. Comme pour *Baruch* et pour les *Thrênoi*, la notice n'a pas de titre ni de numéro propre. Sans surprise, dans B la notice commence sur un nouveau folio, porte un titre en majuscules sous une ligne ornée à motif floral et un numéro (μ). Elle se termine par une stichométrie.

La notice sur la *Lettre de Jérémie* transmise par la famille β est constituée, comme pour *Baruch* et pour *Thrênoi*, d'une partie commune à la *SynPsA* (PG 28, 365, Ἐπιστολὴ καλεῖται... αὐτά, souligné) puis d'un passage propre⁸³ :

Ἐπιστολὴ καλεῖται τὸ βιβλίον, ἐπειδὴ ταύτην ἔγραψεν Ἰερεμίας τοῖς ἐν αἰχμαλωσίᾳ κατὰ τῶν εἰδώλων, ἀσφαλιζόμενος αὐτοὺς ἵνα μὴ βλέποντες αὐτά, συνυπαχθῶσι τοῖς σεβομένοις αὐτά, ὑποτιθέμενος ὡς, εἰ μὴ φυλάσσονται ἀπὸ τῶν εἰδώλων, τελείαν ὀλόθρευσιν τοῦ αὐτῶν γένους ἔσεσθαι, καὶ μηδέπω προσδοκᾶν

⁸¹ Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 296-297.

⁸² Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 289-291.

⁸³ La notice de N est reproduite par DE LAGARDE, « Septuaginta-Studien », 98.

ἐπάνοδον, ὑπομιμνήσκων αὐτοὺς καὶ τῶν προτέρων αὐτοῦ λόγων. Ἐὰν δὲ φυλάξωνται, ἴλεων τὸν θεὸν καταστήσουσιν ἐπ’ αὐτούς, καὶ ταχεῖαν τὴν ἐπάνοδον προσδοκᾶν. Ὁ γὰρ Ἱερεμίας εὖ παθὼν παρὰ τῶν ἀρχόντων Ναβουχοδονόσορ, ἀπελύθη εἰς τὰ ἴδια, κάκειθεν ἐπέστελλε παραγγέλλων αὐτοῖς καὶ ἀσφαλιζόμενος μὴ κατασχύνειν τοὺς πατέρας, ἀλλ’ ἀντέχεσθαι τῶν νομίμων διδαγμάτων, καὶ τοῦ σεβάσματος τῶν ἐθνῶν, ἧτοι τῶν εἰδόλων, παντελῶς ἀποφεύγειν.

B ajoute (f. 221) : ἔχει δὲ τὸ βιβλίον ἢ ἐπιστολὴ Ἱερεμίου στίχους C.

1. Ἐπιστολὴ (Ἱερεμίου *add.* B) τὸ βιβλίον *om.* B ἐν (τῇ *add.* B) 2.
 συνυπαχθῶσι] συναπαχθῶσιν B 6 ἴλεων] ἴλεον B 7 Ναβουχοδονόσορ]
 Ναβουχοδονόσωρ B 8 ἐπέστελλε] ἀπέστελλεν B αὐτοῖς] αὐτοὺς B

Comme nous l’avons déjà relevé à propos des notices sur *Baruch* et sur les *Thrênoi*, les explications sur le titre du livre contenues dans la partie commune à la *SynPsA* reflètent les habitudes de cette dernière et non pas celles de la *Synopse*. Il faut tout de même remarquer que ces lignes sous-entendent un texte biblique différent de la Septante, dans la mesure où la lettre s’adresse à ceux qui se trouvent en exil (τοῖς ἐν αἰχμαλωσίᾳ). Or, selon la Septante, la lettre est envoyée à ceux qui allaient être menés captifs (πρὸς τοὺς ἀχθησομένους αἰχμαλώτους). Ziegler indique dans son apparatus que les mss lucianiques (L’) conservent quant à eux la variante ἀπαχθέντας, à laquelle fait écho la *Vetus Latina*⁸⁴ avec *abductos*⁸⁵. Théodoret ne commente pas la *Lettre* et Chrysostome ne la cite jamais dans un texte à l’authenticité certaine, même s’il faut prendre en compte le fait que la *Lettre* est un texte très court. On trouve en revanche une référence dans les *Fragmenta in Jeremiam*, dont l’authenticité est douteuse, et le texte biblique sous-tendu semble lire le participe passé⁸⁶. Cette leçon serait-elle le signe d’un texte lucianique ? Rien n’est moins sûr car, selon l’éditeur de ces livres, Ziegler : *In Bar. Thr. Ep. Ier. Kann lukianischer Einfluss nicht beobachtet werden*⁸⁷.

Quant au texte propre à la famille β, celui-ci pose un problème de contenu, ainsi que de contextualisation historique.

Du premier point de vue, le résumé sous-entend un texte biblique qui semblerait promettre aux Juifs un retour rapide en cas de respect du culte. Au contraire, la *Lettre* annonce un exil long, jusqu’à sept générations, et ce sans conditions qui puissent

⁸⁴ Jérôme ne traduisit pas la *Lettre*, la considérant, comme *Baruch*, pseudépigraphe. Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d’Alexandrie* 25.2 : *Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 24.

⁸⁵ ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d’Alexandrie* 25.2 : *Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 310.

⁸⁶ PG 64, 745, 17-20 : Τέλος δὲ καὶ Θρήνους ποιεῖται καὶ παραίνεσιν δι’ ἐπιστολῆς τίθησι πρὸς τοὺς ἐν τῇ ἀποικίᾳ τυγχάνοντας.

⁸⁷ ZIEGLER, *Septuaginta XV : Jeremias*, 17.

abréger cette durée⁸⁸. Par ailleurs, la durée de l'exil est l'une des raisons du conflit entre Jérémie et les faux prophètes tel qu'il est évoqué en Jr 36 (TM 29).

En ce qui concerne le cadre historique prêté par la *Synopse* à la *Lettre*, il est indiqué par la dernière partie de la notice (ὁ γὰρ Ἰερεμίας... παντελῶς ἀποφεύγειν) que Jérémie, grâce à un traitement de faveur de la part des chefs de Nabuchodonosor, put rentrer chez lui et de là envoyer sa lettre. Ces événements correspondent à ce qui est raconté en Jr 39-40 et ont eu lieu pendant la onzième année de Sédécias, la dix-huitième de Nabuchodonosor, au cours de la deuxième déportation de 587 av. J.-C. Or, dans la fiction littéraire mise en place par la *Lettre de Jérémie*, celle-ci fut envoyée aux captifs de la première déportation, qui eut lieu en 597, sous le roi Ioiachin⁸⁹.

Les deux éléments que nous avons présentés, à savoir la contradiction entre la possibilité d'un retour proche évoquée par la notice et les textes bibliques, notamment le verset 2 de la *Lettre* et le chapitre 36 (TM 29) de *Jérémie*, ainsi que le cadre historique tracé, qui est celui de la seconde déportation, alors que la *Lettre de Jérémie* aurait été envoyée aux exilés de la première, invitent à formuler l'hypothèse que le texte résumé par la notice de la famille β n'est pas *La Lettre de Jérémie*, mais un autre texte lié à Jérémie. En effet, Jérémie et Baruch furent des personnages très populaires et donnèrent lieu à un grand nombre d'ouvrages intertestamentaires, tels que les *Paralipomènes du prophète Jérémie*, *l'Apocalypse syriaque de Baruch*, *l'Histoire de la captivité de Babylone* ou encore *l'Apocalypse grecque de Baruch*. Deux fragments dans la bibliothèque de Qumrân appartiendraient à un ou deux apocryphes de *Jérémie* aujourd'hui perdus⁹⁰. Par ailleurs, le contenu de la *Lettre*, c'est-à-dire la polémique contre les idoles, constitue le thème central d'un passage célèbre du livre de *Jérémie*, le ch. 10, 1-16. Or, le Targum du verset 11 (*ainsi vous leur direz*) ajoute une petite lettre, censée avoir été envoyée par Jérémie aux exilés : *Ceci est la copie de la lettre que Jérémie le Prophète envoya au reste des Anciens de l'Exil, qui étaient à Babylone : Si les nations parmi lesquelles vous vous trouvez vous disent « adorez les idoles, ô maison d'Israël », ainsi vous leur répondrez (...)»*⁹¹. Le verset 11 devient, dans le Targum, une « Lettre de Jérémie » en miniature.

Pour vérifier si le résumé de la famille β renvoie à *La lettre de Jérémie* ou bien à un autre texte, la stichométrie aurait pu être un élément utile, B indiquant le chiffre de 200

⁸⁸ Cf. le v. 2 : *Une fois arrivés à Babylone, vous serez là-bas bien des années et un temps prolongé jusqu'à sept générations, mais après cela, je vous ramènerai de là-bas dans la paix.*

⁸⁹ Cf. ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 292-293 et MOORE, *Daniel, Esther and Jeremiah: the Additions*, 334.

⁹⁰ DIMANT, « An Apocryphon of Jeremiah Cave 4 ».

⁹¹ Cité par ASSAN-DHOTE – MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie*, 293-294.

versets⁹². Malheureusement, Ziegler n'enregistre aucune formule stichométrique pour la *Lettre*⁹³. La stichométrie attribuée à Nicéphore I de Constantinople, qui constitue l'un des rares documents donnant ce genre d'informations, ne fournit quant à elle aucune indication pour la *Lettre*⁹⁴.

Les éléments mis en lumière au cours de cette analyse, à savoir d'un côté l'étrangeté de la partie commune avec la *SynPsA* par rapport au contenu habituel des notices transmises par l'intégralité de la tradition ; de l'autre, les contradictions entre la notice et la *Lettre de Jérémie*, dans son contenu ainsi que dans sa contextualisation historique, invitent à rejeter la notice en tant qu'interpolation tardive. Reste à savoir s'il s'agit dans la *Synopse* d'une lacune matérielle, ou si la notice n'a jamais existé. Comme pour les livres précédents, nous allons vérifier l'usage de la *Lettre* à Antioche.

c. La Lettre de Jérémie à Antioche

Le cas de la *Lettre de Jérémie* est singulier. D'après l'*Index locorum Scripturae Sacrae* chrysostomiens⁹⁵, elle n'est jamais citée par Chrysostome. Nos recherches sur le TLG n'ont pas donné de meilleurs résultats. Le seul passage retrouvé provient des *Fragmenta in Ieremiam (in catenis)* : Προφητεύει δὲ καὶ τὴν ἀνάκλησιν τοῦ λαοῦ, καὶ ἀριθμὸν ἐτῶν τῆς αἰχμαλωσίας τίθησι. Τέλος δὲ καὶ Θρήνους ποιεῖται, καὶ παραίνεσιν δι' ἐπιστολῆς τίθησι πρὸς τοὺς ἐν τῇ ἀποικίᾳ τυγχάνοντας· ἐν ἧ ἑλέγχει καὶ τῶν εἰδώλων τὸ μάταιον, καὶ Δεσπότην τῶν ἀπάντων δεικνύει τὸν Θεόν⁹⁶. Cependant, bien qu'il n'existe pas d'édition critique moderne, il s'agit apparemment d'un texte composite dont l'authenticité n'est pas certaine⁹⁷. Par ailleurs, il est sûr que Théodoret ne commente pas la *Lettre*, comme il le fait pour *Baruch* et les *Thrênoi*.

⁹² Le même chiffre est indiqué dans le *Conspectus librorum sacrorum* de Nicetas Seides, qui transmet les notices sur les *Suppléments à Jérémie* dans une forme très proche à celle de la *SynPsA*. Cf. P. N. SIMOTAS, *Νικήτα Σεΐδου Σύνοψις τῆς Αγίας Γραφῆς* (Analecta Vlatadôn 42), Thessalonikê 1984, 267.

⁹³ Alors qu'il fournit les indications stichométriques de certains mss pour *Jérémie*, pour *Baruch* et pour les *Thrênoi*.

⁹⁴ Cf. C. DE BOOR, *Nicephori archiepiscopi Constantinopolitani Opuscula storica. Accedit Ignatii diaconi Vita Nicephori*, Leipzig 1880 [réimpr. New-York 1975], 132-133. Les indications stichométriques de Nicéphore ont été publiées par H.B. SWETE, *An Introduction to the Old Testament in Greek. With an Appendix Containing the Letter of Aristeeas*, ed. by H. ST. J. THACKERAY, Cambridge 1902², 346-348.

⁹⁵ Cet index se trouve dans le tome XIII de l'*Editio Parisina altera* des *Opera omnia* de Jean Chrysostome, parue chez les frères Gaume entre 1834 et 1840. Sur cette édition et ses liens avec l'édition de Montfaucon et sa réimpression par Migne dans la PG, cf. G. BADY, « L'*editio Parisina altera* de Jean Chrysostome », *Eruditio Antiqua* 4 (2012), 1-17.

⁹⁶ PG 64, 745, 14-20.

⁹⁷ Cf. CPG 4447, ALDAMA 509 (auquel appartient le passage cité ici) et ALDAMA 239.

La *Lettre de Jérémie*, exclue du canon biblique juif, fut acceptée en tant que canonique par Origène⁹⁸, Athanase⁹⁹, Épiphane¹⁰⁰ et Cyril de Jérusalem¹⁰¹. Elle est mentionnée également dans le canon 59 du Concile de Laodicée¹⁰². Selon C. A. Moore, même lorsqu'elle n'est pas mentionnée, l'Épître était considérée comme canonique mais, plus qu'un livre séparé, elle était vue en tant que complément de Jérémie¹⁰³. Cependant, nous n'avons trouvé aucun élément en ce sens en ce qui concerne Antioche. Le silence de Chrysostome, ainsi que de Théodoret, pourrait au mieux corroborer l'idée d'une indifférence à Antioche par rapport à ce texte et expliquer l'absence d'une notice dans la *Synopse*. Comme pour les livres précédents, il ne nous semble pas qu'il s'agisse ici d'une lacune matérielle.

4. Conclusions

Les analyses présentées ici semblent montrer que les notices sur *Baruch*, *Thrênoi* et *Lettre* sont interpolées. En effet, nous avons mis en lumière un contenu qui est étranger aux notices sûrement originelles de la *Synopse*, ou encore des éléments de distance par rapport à Antioche, tels les noms des lettres hébraïques pour les *Thrênoi* ; pour la *Lettre*, nous avons même détecté des contradictions entre la notice et le récit biblique, qui interrogent sur le texte ici résumé. Tous ces éléments invitent à rejeter ces notices en tant qu'interpolations tardives. Cette conclusion est par ailleurs cohérente avec les résultats de nos études sur les autres passages propres à la *recensio aucta*, qu'il s'agisse de textes insérés dans des notices transmises par l'intégralité de la tradition ou de notices propres à la deuxième branche.

Par ailleurs, l'absence de notice portant sur les *Suppléments à Jérémie* ne nous semble pas devoir être imputée à une lacune dans la tradition de la *Synopse*. En effet, en ce qui concerne *Baruch* et les *Thrênoi*, nous avons vu que les auteurs antiochiens, comme d'autres auteurs ecclésiastiques, considéraient ces livres comme des parties de *Jérémie* ; quant à la *Lettre*, nous avons remarqué une certaine indifférence à Antioche sur ce livre, qui n'est ni cité par Chrysostome ni commenté par Théodoret. Il est donc probable qu'aucune notice sur ces livres n'ait jamais existé, sans que cela implique pour autant leur non canonicité dans le milieu de production de la *Synopse*.

⁹⁸ Cf. Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, VI, 25, 1-2 (G. BARDY, Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique. Livres V-VII*, [Sources Chrétiennes 41], Paris 1955, 125-126).

⁹⁹ Cf. *Lettre festale* 39, citée *supra* (n. 24).

¹⁰⁰ Cf. *Panarion* 1, 8, 6, 2, cité *supra* (n. 24).

¹⁰¹ Cf. *Catecheses ad illuminandos*, cat. IV, 35 (W.C. REISCHL, J. RUPP, *Cyrilli Hierosolymorum archiepiscopi opera quae supersunt omnia*, 2 voll., Munich 1848-1860 [réimpr. Hildesheim 1967]).

¹⁰² Cf. P. P. JOANNOU, *Discipline générale antique* I. 2, *Les canons des synodes particuliers*, 154-155.

¹⁰³ MOORE, *Daniel, Esther and Jeremiah: the Additions*, 325.

Bibliographie

ALDAMA = J. A. DE ALDAMA, *Repertorium Pseudochrysostomicum*, Paris 1965.

ASSAN-DHOTE – J. MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie* = I. ASSAN-DHOTE – J. MOATTI-FINE, *La Bible d'Alexandrie 25.2 : Baruch, Lamentations, Lettre de Jérémie, Traduction du texte grec de la Septante, introduction et notes*, Paris 2005.

BARONE, « Un document synoptique » = F. P. BARONE, « Un document synoptique en marge de la *Synopse de la Sainte Écriture* attribuée à Jean Chrysostome : le ms. London, Lambeth Palace, Sion L40.2/G11 », dans R. CEULEMANS - B. CROSTINI [eds]), *Receptions of the Bible in Byzantium: Texts, Manuscripts, and their Readers*, Uppsala 2021, 189-206.

BARONE - RUANI : « La version syriaque » = F. P. BARONE - F. RUANI : « La version syriaque de la *Synopse de la Sainte Écriture* attribuée à Jean Chrysostome », *Byzantion* 92 (2022), sous presse.

BOGAERT, « Essai de synthèse » = P.-M. BOGAERT, « La tradition des oracles et du livre de Jérémie, des origines au Moyen-Âge. Essai de synthèse », *Revue Théologique de Louvain* 8 (1977), 305-328.

BOGAERT, « Le nom de Baruch » = P.-M. BOGAERT, « Le nom de Baruch dans la littérature pseudépigraphique : l'Apocalypse syriaque et le livre deutérocanonique », dans W. C. VAN UNNIK (éd.), *La littérature juive entre Tanach et Mishna. Quelques problèmes*, Leyde 1974, 56-72.

BOGAERT, « Le personnage de Baruch » = P.-M. BOGAERT, « Le personnage de Baruch et l'histoire du livre de Jérémie. Aux origines du Livre deutérocanonique de Baruch », dans E. A. LIVINGSTONE (éd.), *Studia Evangelica, VII. Papers presented to the Fifth International Congress on Biblical Studies held at Oxford, 1973*, Berlin 1982, pp. 73-81.

BOGAERT, « Septante » = P.-M. BOGAERT, « Septante », dans *Supplément au Dictionnaire de la Bible* XII, Paris 1993, 536-692.

DE LAGARDE, « Septuaginta-Studien » = P. DE LAGARDE, « Septuaginta-Studien », *Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen* 38 (1892), 59-102.

GUINOT, *L'exégèse de Théodoret de Cyr* = J.-N. GUINOT, *L'exégèse de Théodoret de Cyr*, Paris 1995.

MALINGREY, *Jean Chrysostome. Sur l'incompréhensibilité de Dieu*, I = A.-M. MALINGREY, *Jean Chrysostome. Sur l'incompréhensibilité de Dieu I (Homélie I-V)*, (*Sources chrétiennes* 28bis), Paris 1970².

MOORE, *Daniel, Esther and Jeremiah: the Additions* = C. A. MOORE, *Daniel, Esther and Jeremiah: the Additions. A new Translation with Introduction and Commentary*, New-York 1977.

PIETERSMA, « The acrostic Poems of Lamentations in Greek Translation »= A. PIETERSMA, « The acrostic Poems of Lamentations in Greek Translation », dans L. GREENSPOON, O. MUNNICH (éd.), *Proceedings of the VIIIth Congress of the IOSCS, Paris, 1992*, Atlanta 1995, 183-201.

ZIEGLER, *Septuaginta XV : Jeremias* = J. ZIEGLER, *Septuaginta XV : Jeremias, Baruch, Threni, Epistula Jeremiae*, Göttingen 1976.